

Le fil de terre

Numéro 18—juin 2011



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Rappelez vous, d'un point de vue informatique, nous avons mis en place les codes barres à deux dimensions sur nos documents (cf fil de terre de février 2011).

Aujourd'hui, nous avons franchi un nouveau pas : le mail que vous avez reçu vous conduisant à notre page internet des fils de terre a été automatiquement généré par notre site internet. L'intervention humaine ne se limitant plus qu'à deux clics de souris pour lancer cette diffusion automatique.

De plus, pour nous rapprocher, mais aussi dans le cadre de la loi informatique et libertés, vous disposez également sur ce mail d'un lien qui vous permet d'accéder à votre espace web afin de gérer votre abonnement personnel.

Nos grimistes, quant à eux, sont habitués depuis des années à recevoir chaque semaine un résumé des nouveautés parues sur notre intranet.



Nous mettons une fois de plus, nos compétences à votre service !

Le Président,
G. Charpenay

PAROLES D'ELUS

Philippe Boyer
Conseiller Municipal



Maladresse.. ou censure ??

La société APICOM est la société en charge de la publication du bulletin municipal. Ci-après message adressé à Monsieur le Maire suite à la décision de cette société de modifier notre article sans notre autorisation et dans le non-respect des accords passés entre les différents groupes sur le droit à l'expression municipale.

«Suite à mon message adressé à la société APICOM, je ne peux accepter que notre droit à l'expression municipale dans le Fil de l'Eau soit bafoué.

Je me souviens d'un temps, où il a fallu intervenir auprès du sous-préfet pour que ce droit soit respecté dans le cadre de la loi Démocratie de Proximité de 2001.

Je me souviens aussi de ma demande, il y a quelques mois d'insérer un flash-code à la fin de nos articles. Vous aviez justifié votre refus en arguant que nous devons respecter les accords passés le 6 février 2009 sur le droit à l'expression municipale.

Mais je ne peux admettre ce qui s'est passé sur le bulletin municipal de mars 2011.

En effet la société APICOM a décidé de ressaisir le titre de notre article pour des questions de majuscules et minuscules. Hélas, elle s'est trompée dans la retranscription ! Mais elle a aussi décidé de son propre chef de ne pas publier une photo (la mienne en l'occurrence) sous prétexte que le texte était trop long (1571 caractères au lieu des 1496 autorisés avec photo) et de modifier la présentation de l'article.

Je n'ose croire que seul notre texte est soumis à la «censure», quand l'article de l'équipe majoritaire intitulé «préparons l'avenir» comportait 2072 caractères au lieu des 1895 autorisés pour un texte sans photo.

En tant que directeur de publication du mensuel, donc garant du droit de chacun, vous devez veiller au respect d'un traitement identique pour chacune des deux listes. »

Plan Local d'Urbanisme : ouverture de l'enquête publique

BREVES
LOCALES

L'enquête publique concernant le PLU est ouverte du 6 juin au 6 juillet. Les suggestions, appréciations et propositions du public seront consignées sur le registre d'enquête. Pour les formuler, vous pouvez, soit vous déplacer en mairie aux heures de présence du commissaire enquêteur (cf fil de l'eau de Juin page 8 ou site internet municipal), soit par correspondance à l'adresse de la mairie, rue Gonyon. N'hésitez pas à faire part de vos avis et suggestions !

Bonnes vacances !

Le fil de terre interrompt annuellement sa parution en juillet-août, bonnes vacances en attendant de vous retrouver au mois de septembre !



Elections sénatoriales le 25 septembre 2011

Le 25 septembre, auront lieu dans notre département les élections en vue de renouveler les quatre sénateurs qui nous représentent : actuellement un socialiste, une communiste et deux de droite. Les sénateurs sont élus par de « grands électeurs », eux-mêmes pour la plupart conseillers généraux ou municipaux.

Le 17 juin 2011, le conseil municipal, réuni en session extraordinaire, désigne les « grands électeurs » de notre commune : 15 pour St-Rambert, 15 pour St-Just.

Les tableaux communiqués par la préfecture indiquant la population et le nombre de « grands électeurs » des communes les plus peuplées du département, sont riches d'enseignement :

- ⇒ La commune « associée » de St-Just compte sensiblement plus d'habitants (7678) que la commune siège de St-Rambert (6806). Le cas ne doit pas être très fréquent.
- ⇒ Le fait que nos communes soient associées prive la collectivité de 3 grands électeurs ; 30 pour St-Just-St-Rambert (14482 habitants) alors que Roche la Molière et Riorges, respectivement 10248 et 10481 habitants, en désigneront 33.

Nous présentons le 17 juin deux listes complètes de candidats « grands électeurs » qui, s'ils sont désignés, voteront le 25 septembre pour de futurs sénateurs de gauche. La majorité présente deux listes de personnes qui, si elles sont choisies, voteront à coup sûr le 25 septembre pour des sénateurs proches de la droite sarkozyste.

L'occasion rêvée pour certains de nos collègues de la majorité qui se prétendent « apolitiques », voire pour quelques uns « de gauche », de démontrer que ce ne sont pas là que des mots ! Ils ont en effet la possibilité de désigner le 17 juin des « grands électeurs » qui voteront pour des sénateurs de gauche.

Norbert Verrier, Conseiller Municipal

A vos agendas...

Samedi 25 juin à 10H - Saint Just Saint Rambert Rassemblement en faveur des pistes cyclables

Lieu de rassemblement : 10 h Parking de l'étang David, Chemin de l'étang à Saint-Just-Saint-Rambert (en face du lotissement le vieux moulin) A vélo et gilets jaunes de sécurité et dossard "**OUI AUX PISTES CYCLABLES**"

Le but étant de nous faire voir, nous vous proposons un parcours visible, c'est à dire centre de St Rambert - avenue des barques - centre de St Just et retour à St Rambert. Si nous sommes très nombreux, nous pouvons faire un groupe à St Just, un groupe à St Rambert.

Et à douze heures, pique-nique géant et convivial du GRIM à l'étang David (chacun apporte son casse-croûte - repas tiré du sac), les amis et voisins des Grimistes sont cordialement invités, ..y compris ceux qui n'auront pas "défilé"..

Catherine Cronel, Conseillère Municipale



Courant septembre : Prochaine réunion plénière GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert) - la date sera précisée ultérieurement.

Vendredi 17 juin à 19h00 : Conseil Municipal désignation des grands électeurs aux sénatoriales

Jedi 23 juin à 19h15 : Conseil Municipal, Salle Hochdoerfer

Pour nous [contacter](mailto:fildeterre@lesbarques.fr), [s'abonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) ou [se désabonner](mailto:fildeterre@lesbarques.fr) : fildeterre@lesbarques.fr

Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoven.fr/>

